



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## équipements

Question écrite n° 104005

### Texte de la question

M. Serge Bardy attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé à propos des baisses tarifaires annoncées par l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (UNCAM) contre l'imagerie médicale. Depuis une dizaine d'années, l'imagerie médicale fait l'objet de baisses tarifaires qui ont déjà provoqué la fermeture d'une centaine de sites. Elles réduisent le maillage territorial de la spécialité, mettent à mal notamment le dépistage du cancer du sein et augmentent les temps de transport pour l'imagerie de proximité indispensable pour les médecins traitants. Or ces nouvelles baisses (de 21,8 % à 15,8 %) vont provoquer de nouvelles fermetures et accentuer les difficultés rencontrées dans certains territoires. La plupart des cabinets d'imagerie, ainsi que des services hospitaliers d'imagerie, verront leurs capacités d'investissements réduites, privant les patients des développements techniques qui contribuent en permanence à améliorer les diagnostics, favorisant des prises en charge plus rapides, plus pertinentes, plus économiques. Afin de répondre à l'inquiétude légitime de nombreux médecins radiologues et de leurs patients qui seront impactés (y compris financièrement par l'engagement de frais de transports supplémentaires), il souhaite que le Gouvernement lui précise ce qu'il envisage de faire afin de préserver l'imagerie médicale dans les territoires ruraux.

### Données clés

**Auteur :** [M. Serge Bardy](#)

**Circonscription :** Maine-et-Loire (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 104005

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 mai 2017](#), page 3388

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)